

Annexe 7 | Engagement au respect des consignes et des règles de sécurité au gymnase

Consignes aux adultes :

- ▶ Utilisation du matériel sous la surveillance d'un adulte.
- ▶ Surveillance accrue des élèves téméraires.
- ▶ Trousse de premiers soins complète accessible en tout temps.
- ▶ S'assurer d'avoir les certifications requises pour superviser de façon sécuritaire l'activité (exemple : trapèze, natation, gymnastique, etc.)
- ▶ Vérifier le bon état du matériel utilisé.
- ▶ S'assurer que l'espace utilisé est dégagé et exempt de tout matériel pouvant être dangereux.
- ▶ S'assurer d'une distance de sécurité de trois mètres pour les enfants quand il faut déplacer le rideau séparateur du gymnase.
- ▶ Interdiction de demander l'aide des élèves pour déplacer du matériel lourd pouvant potentiellement les blesser.
- ▶ Lorsque l'adulte quitte, s'assurer que tous les élèves soient sortis du gymnase à la fin de l'activité.
- ▶ Ne pas bloquer les sorties avec le matériel qui est déplacé (accès libre en tout temps).

Règles de sécurité à respecter en tout temps :

- ▶ Surveillance constante d'un adulte dans le gymnase.
- ▶ Port de lunettes protectrices lors de toute activité qui comporte des risques (exemple : hockey cosom).
- ▶ Port d'espadrilles attachées et sèches en tout temps.
- ▶ Port d'un casque protecteur adéquat, bien attaché et ajusté si l'activité le requiert.
- ▶ Maintenir la porte du dépôt fermée lors des activités.
- ▶ Utilisation de tapis en bon état et d'épaisseur adéquate quand les activités le requièrent.
- ▶ Bouchon pour les trous de poteau-couverts ancrage.

Signature de l'élève

Date

Signature du parent

Date

Veuillez retourner ce document à l'école de quartier